

Comité local pour l'emploi

De fortes disparités au sein d'un territoire porté
à la fois par l'emploi public et l'industrie

mars 2026

Territoire
de Belfort

L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

Comité local pour l'emploi

Territoire
de Belfort

03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 07 > L'emploi progresse-t-il ?
- 08 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
- 09 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 12 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

13 FORCES - FAIBLESSES

22 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE

Le territoire est-il attractif ?¹



Une localisation avantageuse mais une baisse de la population liée à un déficit d'attractivité résidentielle

Le CLPE de Territoire de Belfort est **un territoire urbain** caractérisé par l'une des plus fortes densités de population de la région. Ce constat se vérifie dans les trois EPCI composant le CLPE, notamment dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort. Cette dernière regroupe près des trois quarts de la population du territoire du CLPE.

Le territoire bénéficie de sa **localisation stratégique**, en particulier de la proximité de la Suisse et de l'Alsace. Il tire également profit de sa **très bonne accessibilité** permise par le réseau autoroutier, la LGV et la gare TGV Belfort-Montbéliard ainsi que l'aéroport international de Bâle-Mulhouse relativement proche.

Plus localement, le territoire du CLPE s'intègre au sein du **Pôle métropolitain Nord-Franche-Comté**, système économique intégré composé de Belfort, Montbéliard, Delle et Héricourt caractérisé par de nombreux échanges entre chacun de ses pôles.

Malgré cette localisation privilégiée, **le territoire perd de la population entre les deux derniers recensements** (2016 et 2022), baisse par ailleurs plus soutenue qu'en région. La communauté d'agglomération du Grand Belfort et la communauté de communes des Vosges du sud suivent cette tendance. La population est, en revanche, stable dans la communauté de communes du Sud Territoire. La diminution de la population est due aux **mouvements migratoires largement négatifs, synonyme d'un déficit d'attractivité résidentielle**. Ce déficit concerne exclusivement la communauté d'agglomération du Grand Belfort. En effet, un équilibre entrées - sorties du territoire est observé dans les deux autres EPCI composant le CLPE.

À l'inverse, **le solde naturel est légèrement positif** dans le CLPE, contre un solde négatif au niveau régional. Cette situation se vérifie dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort. À l'inverse, le solde naturel est largement négatif dans la communauté de communes des Vosges du sud et à l'équilibre dans la communauté de communes Sud Territoire.

Une population plus jeune qu'en Bourgogne-Franche-Comté (Bfc) et un vieillissement conforme à la tendance régionale



La population du CLPE du Territoire de Belfort est plus jeune qu'en moyenne régionale, ce qui explique le solde naturel plus favorable. Toutefois, comme à l'échelon régional, **le territoire est touché par le vieillissement de sa population**. Cette tendance est plus marquée dans la communauté de communes des Vosges du sud. Le vieillissement concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et devrait perdurer selon les projections de population. **Les besoins de services à domicile, de soins de proximité et, plus globalement, d'accompagnement de la dépendance sont ainsi de plus en plus nombreux.**

¹ Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 22.

La localisation du territoire à proximité de pôles d'emplois importants entraîne **une forte mobilité domicile-travail**. En outre, la relative petite superficie du territoire du CLPE et sa bonne accessibilité facilitent les entrées et les sorties du territoire.

Ainsi, **35 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur**. Ces "sortants" travaillent principalement dans le CLPE de Montbéliard, en Suisse, en région Grand Est (à Mulhouse notamment) et dans le CLPE de Lure-Luxeuil-Héricourt.

Le travail frontalier s'est particulièrement développé. Plus de 4 700 travailleurs frontaliers sont recensés au 3^e trimestre 2025. Leur nombre est en légère baisse sur un an mais progresse sur le long terme. Outre les emplois directs, le territoire du CLPE bénéficie d'emplois induits liés à la présence de travailleurs frontaliers. En effet, un développement de l'économie résidentielle, pour répondre aux besoins de cette population et à leur fort pouvoir d'achat lié aux salaires élevés pratiqués en Suisse, est constaté. En contrepartie, le territoire est dépendant des fluctuations de l'économie suisse, les difficultés de recrutement des entreprises locales sont aggravées et les fortes inégalités de revenus parmi la population posent la question de la cohésion sociale. Le travail frontalier engendre, par ailleurs, d'importants flux routiers et donc des nuisances. Plus généralement, la population du territoire est très dépendante de la voiture pour se rendre au travail, notamment dans les communautés de communes Sud Territoire et des Vosges du sud.

Le territoire est également attractif du point de vue économique avec 31 % des emplois dans le CLPE occupés par des actifs qui résident à l'extérieur. Ces "entrants" résident, pour la plupart, dans les CLPE de Montbéliard, de Lure-Luxeuil-Héricourt et en région Grand Est.

Mais le solde de navetteurs est, au final, négatif avec davantage de sorties du territoire que d'entrées, principalement en raison des flux importants vers la Suisse.



En savoir plus...

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Un territoire qui associe emploi public et savoir-faire industriel

La proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand est plus élevée dans le CLPE qu'au niveau régional. C'est la plus forte proportion des CLPE de la région. **L'Administration publique, la Santé et l'Enseignement** font partie des secteurs tertiaires non marchands spécifiques du territoire. Pour le 1^{er} secteur, le statut de Préfecture de département dans un territoire de relative petite superficie, les emplois dans les services déconcentrés de l'État ou encore de la communauté d'agglomération du Grand Belfort expliquent cette spécificité. Pour la Santé, la présence de l'Hôpital Nord Franche-Comté contribue largement à cette plus forte représentation. Le secteur tertiaire non marchand de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement affiche, pour sa part, une proportion d'emplois proche du niveau régional.

L'emploi public est bénéfique pour le territoire car ces emplois sont moins exposés aux crises et à la concurrence internationale que, par exemple, les emplois industriels. Il est toutefois soumis aux orientations budgétaires nationales dans un contexte de contraction de l'emploi public sur le long terme et de renouvellement partiel de départs à la retraite.

Entre les deux derniers recensements de la population, **l'emploi tertiaire non marchand progresse** contre une baisse en BFC. La hausse enregistrée est, en outre, la plus soutenue des CLPE de la région. **La Santé contribue fortement à cette augmentation.** Une hausse plus modérée est mesurée dans l'Administration publique et l'Enseignement alors qu'une baisse est enregistrée dans l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.

La proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand est conforme à la moyenne régionale (commerce, transport-entrepotage, hôtellerie-restauration...). Les secteurs tertiaires marchands qui emploient le plus d'actifs sont le Commerce, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie) et le Transport-entrepotage. Ceux davantage présents dans le territoire qu'en BFC sont les Activités informatiques et services d'information (numérique), les Télécommunications, les Activités immobilières et, de nouveau, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie) et les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

L'emploi tertiaire marchand augmente également entre les deux derniers recensements. Moins favorable qu'à l'échelon régional, cette progression se vérifie dans les Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (dont en partie pour l'industrie), les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), l'Édition, audiovisuel et diffusion, le Commerce, l'Hébergement-restauration, les Activités des ménages en tant qu'employeurs... et le Transport-entrepotage. En revanche, des baisses sont relevées dans les Activités financières et d'assurance, les Arts, spectacles et activités récréatives, les Activités informatiques et services d'information (numérique), les Télécommunications, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie) et les Activités immobilières.



Le savoir-faire industriel, en particulier dans la mobilité (le ferroviaire avec la conception et la fabrication de motrices TGV et de locomotives, la filière automobile) **et l'énergie** (filiales nucléaire et hydrogène, présence du cluster Vallée de l'énergie, ...), est une autre spécificité du territoire. La proportion d'emplois dans l'industrie est proche de la valeur régionale. Les secteurs industriels les plus employeurs sont la Fabrication de machines et équipements, la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, la Fabrication de matériels de transport, la Plasturgie et les Industries agroalimentaires. Les plus spécifiques au CLPE sont la Fabrication de machines et équipements, la Fabrication d'équipements électriques et la Métallurgie et fabrication de produits métalliques.

Le territoire tire aussi profit de la proximité du bassin industriel de Montbéliard, du dynamisme de la filière nucléaire en région (fabrication de turbines à Belfort). Il mise également sur le potentiel de la filière hydrogène avec un écosystème en développement sur le territoire. Le CLPE est, par ailleurs, localisé au sein du Territoire d'industrie du Nord Franche-Comté et bénéficie ainsi d'un accompagnement à la réindustrialisation. La proximité du Pôle de compétitivité Véhicule du futur est un autre atout industriel du territoire. Enfin, la présence de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), son rayonnement international et ses partenariats avec les entreprises locales participent à l'excellence industrielle du territoire.

Le territoire est toutefois confronté à une baisse structurelle de l'emploi industriel sur le long terme et souffre de son positionnement sur des secteurs d'activité exposés à la concurrence internationale. La concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements, dont des établissements étrangers, est une autre source de fragilité en positionnant le territoire dans une situation de forte dépendance, le tout dans un contexte international de renforcement des mesures protectionnistes. Enfin, l'industrie doit faire face à de fortes difficultés de recrutement en raison du déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels mais aussi du manque d'attractivité du territoire, en particulier pour des postes très qualifiés comme les postes d'ingénieurs et les fonctions R&D.

L'industrie continue de perdre des emplois entre les deux derniers recensements de la population dans le CLPE et ce, de manière plus marquée qu'en région. La baisse concerne la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, la Fabrication d'équipements électriques, les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements, la Fabrication de matériels de transport, la Métallurgie et fabrication de produits métalliques et la Fabrication de machines et équipements. Une progression de l'emploi est toutefois observée dans la Plasturgie, la Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et les Industries agroalimentaires.

Un territoire impacté par les enjeux de la transition écologique

La structure de l'emploi du territoire met la transition écologique au centre des préoccupations. En effet, l'industrie est particulièrement concernée au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production et de la hausse du coût de l'énergie.

La très forte proportion d'actifs mobiles et la forte dépendance à la voiture posent, par ailleurs, la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de carbone.

En contrepartie, **les secteurs de l'agriculture et de la construction sont moins représentés dans le CLPE qu'au niveau régional**. L'emploi agricole est marginal car une grande partie du territoire est très urbanisée. Il est, de surcroît, en forte baisse entre les deux derniers recensements de la population. La proportion d'emplois dans le secteur de la construction fait partie des plus faibles de la région et les effectifs diminuent très légèrement entre les deux derniers recensements, contre une progression en région.

Au final, tous secteurs d'activité confondus, l'emploi augmente légèrement dans le territoire du CLPE du Territoire de Belfort entre les deux derniers recensements. Cette augmentation reste moins soutenue qu'en BFC.

La structure de l'emploi du territoire influe sur le niveau de qualification des actifs. Ainsi, **la part de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs en emploi est plus élevée qu'à l'échelon régional**, particulièrement celle des Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, en lien avec l'importance de l'ingénierie, des fonctions R&D et décisionnelles dans l'industrie. **La proportion d'employés est également plus forte** en raison de l'importance de l'emploi public (employés civils et agents de service de la Fonction publique, policiers et militaires notamment). En outre, le travail à temps partiel est plus fréquent qu'en moyenne régionale, notamment parmi les femmes, dont une partie potentiellement subie.



En savoir plus...

SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 à 7)
Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurelle de l'emploi**.

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données URSSAF pour l'emploi salarié privé** (ci-dessous)
Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles**.

Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.

L'emploi progresse-t-il ?



Une baisse de l'emploi salarié privé...

Une diminution de l'emploi salarié privé est observée entre 2014 et 2025 contre une progression au niveau régional.

Sur le court terme (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025), l'emploi salarié privé baisse également dans le territoire du CLPE, baisse plus marquée qu'en BFC. **Cette tendance se vérifie dans l'industrie, la construction et le commerce**. Les activités des Agences de travail temporaire, d'Intermédiaires spécialisés de commerce d'autres produits spécifiques, de Vente à domicile, de Centres d'appels, de Mécanique industrielle, de Restauration traditionnelle, de Découpage, emboutissage sont concernées par cette évolution négative.

En revanche, une légère hausse de l'emploi salarié privé est constatée dans les services (hors commerce). Elle concerne les Supermarchés, la Restauration de type rapide, le Nettoyage courant des bâtiments, l'Affrètement et organisation des transports, le Commerce de gros de bois et de matériaux de construction ou encore l'Accueil de jeunes enfants.

La situation est aussi défavorable pour l'emploi intérimaire au regard de la diminution mesurée dans le territoire entre le 2^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025. Elle est particulièrement soutenue pour les femmes, les jeunes et les seniors. Elle concerne principalement l'industrie. À l'inverse, l'emploi intérimaire progresse dans le commerce et la construction au cours de cette période. Dans le CLPE, l'industrie concentre plus de 5 emplois intérimaires sur 10 et plus des trois quarts des emplois intérimaires sont exercés par des ouvriers.



Agriculture



Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand

De même, **le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF, entre octobre 2024 et octobre 2025, est orienté à la baisse**. Plus marquée qu'en moyenne régionale, la diminution touche tous les publics : femmes, hommes, jeunes, seniors. Elle concerne l'industrie, les services (hors commerce) et la construction. En revanche, au cours de la même période, le nombre de déclarations préalables à l'embauche augmente dans le commerce.

Les indicateurs globalement négatifs décrivant l'évolution de l'emploi sur le court et le long termes font partie des facteurs explicatifs du déclin démographique du territoire, en particulier du nombre important de départs et du déficit d'attractivité résidentielle (voir page 3).



En savoir plus...

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



...une baisse qui a des conséquences sur la demande et l'offre d'emploi

Récemment (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025), **le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC progresse dans le CLPE conformément à la tendance régionale**. Cette augmentation touche particulièrement les jeunes. Les hommes sont davantage représentés parmi les demandeurs d'emploi ABC qu'au plan régional.

Plus globalement, **les demandeurs d'emploi ABC du territoire sont plus "éloignés de l'emploi" qu'en moyenne régionale** : leur niveau de formation est plus faible, les proportions de bénéficiaires du RSA, de résidents en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et d'ouvriers non qualifiés sont plus élevées. Enfin, la part de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC progresse et atteint 45 %.

Le taux de chômage augmente aussi et demeure le plus élevé des départements de la région au 3^e trimestre 2025.

En outre, **le nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue sur un an plus fortement qu'à l'échelon régional** (octobre 2024 - septembre 2025). La baisse touche les secteurs d'activité des services, de l'industrie et de la construction contre une hausse dans le commerce. La proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi est, par ailleurs, légèrement plus faible dans le CLPE qu'en région.



En savoir plus...

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Une offre de formation en lien avec le caractère industriel du territoire

L'offre de formation initiale

Dans le CLPE du Territoire de Belfort, **l'offre de formation initiale** s'articule autour :

- de dix lycées d'une part : cinq lycées généraux, technologiques ou polyvalents tous situés à Belfort, quatre lycées professionnels (deux à Belfort, un à Bavilliers et un à Delle) et un lycée agricole à Valdoie,
- et de 24 établissements proposant des formations en apprentissage d'autre part (18 à Belfort, deux à Bavilliers, deux à Delle, un à Valdoie et un à Trévenans).

Les formations en apprentissage sont notamment portées par six lycées, un CFA Agricole, un CFA de l'Industrie, l'École de commerce et management, FORMAPI, l'AFPA, le GRETA et par **des établissements emblématiques du territoire** : l'IUT de Belfort-Montbéliard (Génie civil-construction durable, Génie électrique et informatique industrielle, Informatique, Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques...), l'École supérieure des technologies et des affaires (ESTA) et, en particulier, l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), établissement de renommée internationale proposant des Masters, des formations d'ingénieur, des Doctorats en cohérence avec le caractère industriel du territoire. Les diplômes d'ingénieurs UTBM des spécialités génie industriel, énergie et génie électrique, mécanique et informatique illustrent ce lien.

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur est donc structurée autour de l'UTBM mais aussi de l'Université Marie et Louis Pasteur, l'IUT de Belfort-Montbéliard ou encore l'ESTA². **Elle peut se révéler parfois trop spécifique et relativement restreinte comparée à d'autres territoires ce qui entraîne des départs de jeunes.** Ainsi, en 2022, les trois quarts des néobacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur contre 58 % en moyenne nationale (échelle de la zone d'emploi de Belfort, Parcoursup 2022).

² Offre de formation dans l'enseignement supérieur détaillée disponible pages 18 et 19.

L'offre de formation initiale existante au sein du territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local³.

Sous statut d'élève, la spécificité industrielle du territoire apparaît via les Spécialités pluriscientifiques (du Bac au Bac+5, dont BUT génie électrique et informatique industrielle, Master mention énergie), les Technologies industrielles fondamentales (CAP, Bac, Bac+5, dont Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, Diplôme d'ingénieur spécialité génie industriel, Diplôme d'ingénieur d'affaires industrielles), les Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP et Bac+2, dont BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, BTS maintenance des systèmes), les Spécialités pluritechnologiques des transformations (BTS pilotage de procédés et BTS métiers de la mesure), la spécialité Énergie, génie climatique (Bac+3 et Bac+5, dont Licence mention sciences pour l'ingénieur, Diplôme d'ingénieur spécialité énergie et génie électrique), la Mécanique générale et de précision, usinage (Diplôme d'ingénieur spécialité mécanique), les Structures métalliques (du CAP au Bac+2, dont CAP, Bac pro et BTS en chaudronnerie industrielle).

Des formations du numérique sont aussi recensées sur le territoire avec la spécialité Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (du Bac au Bac+5, dont DU assistant intégrateur web, BUT informatique parcours réalisation d'applications, BUT informatique parcours administration, gestion et exploitation des données, Diplôme d'ingénieur spécialité informatique).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac),
- Aménagement paysager (du CAP au Bac+2),
- Commerce, vente (du CAP au Bac+3),
- Spécialités plurivalentes des services (CAP),
- Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (du CAP au Bac+3),
- RH, gestion du personnel, gestion de l'emploi (Bac+5),
- Transports, manutention, magasinage (du CAP au Bac),
- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+3),
- Santé (du CAP au Bac+2),
- Enseignement, formation (Bac+5), etc.

En apprentissage, des formations industrielles sont également dispensées avec les Spécialités pluriscientifiques (Bac+3 et +5, dont BUT génie électrique et informatique industrielle, Master mention énergie), les Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (niveau Bac, dont Titre professionnel technicien de maintenance, Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques), les Structures métalliques (Bac et Bac+2, Bac pro et BTS en chaudronnerie industrielle), les Technologies de commandes des transformations industrielles (Bac et Bac+2, dont Bac pro pilote de ligne de production, BTS maintenance des systèmes), les Technologies industrielles fondamentales (CAP, Bac+2 et +5, dont Titre professionnel conducteur d'installation et de machines automatisées, BTS conseil et commercialisation de solutions techniques, Ingénieur d'affaires industrielles), la spécialité Énergie, génie climatique (CAP et Bac+3, dont Licence pro maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, BUT métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques).

³ Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.



Des formations numériques sont également présentes en apprentissage avec la spécialité Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (Bac+2 et +3, dont BUT spécialité informatique parcours administration, gestion et exploitation des données et parcours réalisation d'applications).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées en apprentissage :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac),
- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (Bac),
- Agroalimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac),
- Santé (Bac),
- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+3),
- Accueil, hôtellerie, tourisme (du CAP au Bac),
- RH, gestion du personnel, gestion de l'emploi (Bac+3 et +5), etc.

L'offre de formation pour les demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi, inclut, dans le CLPE du Territoire de Belfort, des formations sans niveau spécifique et des formations certifiantes de niveau CAP au niveau Bac+2.

Les publics peuvent bénéficier de **formations en amont de la qualification** via deux plateformes DAQ à Belfort et à Delle (Dispositif en amont de la qualification), des formations linguistiques (DFL action illettrisme et action FLE à Belfort, formations linguistiques primo-arrivants à Belfort et Delle, parcours linguistique OFII à Belfort), l'École des parents (OEPRE à Belfort et Delle) ou encore des Écoles de la 2^e chance à Belfort. Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

Parmi les formations certifiantes, le niveau CAP est le plus fréquent devant les niveaux Bac et Bac+2 car **l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local sont, à nouveau, présentes :**

- Niveau CAP :

Mécanique générale et de précision, usinage (Métiers de l'usinage à Belfort), Structures métalliques (Titre professionnel agent de fabrication et montage en chaudronnerie à Belfort).

- Niveau Bac :

Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Titre professionnel technicien de maintenance industrielle à Belfort), Techniques de l'imprimerie et de l'édition (Titre professionnel graphiste à Belfort).

Niveau Bac+2 :

- Technologies de commandes des transformations industrielles (Titre professionnel technicien supérieur de maintenance industrielle à Belfort).

D'autres spécialités de formation sont également accessibles : Aménagement paysager (niveau CAP à Valdoie), Bâtiment : finitions (niveau CAP à Belfort), Commerce, vente (niveau CAP à Valdoie), Électricité, électronique (CAP et Bac à Bavilliers), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac à Valdoie), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP à Belfort), etc.



En savoir plus...

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



D'importantes situations de précarité et une problématique de cohésion sociale ?

Le niveau de vie de la population du CLPE du Territoire de Belfort est légèrement supérieur à la moyenne régionale. Cette situation se vérifie dans la communauté de communes du Sud Territoire en raison, notamment, des revenus des travailleurs frontaliers et, dans la communauté de communes des Vosges du sud, territoire plus rural avec une population de classe moyenne voire aisée. Le niveau de vie est, en revanche, inférieur dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort.

Les mêmes disparités existent à la lecture du taux de pauvreté. Ce dernier est largement supérieur au taux régional en raison du taux mesuré dans la seule communauté d'agglomération du Grand Belfort. Le taux de pauvreté est, en effet, inférieur au taux régional dans les communautés de communes des Vosges du sud et du Sud Territoire. La présence de sept QPv dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort, affichant un taux de pauvreté plus élevé que dans les autres QPv de la région, explique en grande partie cette situation.

D'autres indicateurs soulignent l'importance des situations de précarité présentes dans le CLPE :

- un taux de chômage parmi les plus élevés de la région et qui progresse,
- une part de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi ABC plus élevée qu'en région,
- un plus fort taux de pauvreté dans les familles monoparentales des départements de la région,
- davantage de non diplômés et de jeunes non diplômés en proportion qu'en BFC,
- une proportion de Jic (Jeunes inactifs ou chômeurs) supérieure à la valeur relevée en région,
- des facteurs de risque d'illettrisme élevés dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort.

Les situations au sein du CLPE du Territoire de Belfort sont néanmoins très disparates. En effet, le territoire se caractérise par des très fortes inégalités de revenus qui semblent révéler une problématique de cohésion sociale entre :

- d'un côté, des emplois très qualifiés et rémunérateurs dans l'industrie (ingénieurs, fonctions R&D et décisionnelles...), dans l'administration pour partie ou en Suisse, une part plus élevée de la population de niveau Bac+5 ou plus qu'en BFC,
- et, d'un autre côté, des emplois peu qualifiés et moins rémunérateurs, des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, une part très importante de population vivant en QPv, une part plus élevée de population non diplômée qu'en BFC.



En savoir plus...



Forces / Faiblesses



Territoire
de Belfort



- Le territoire est-il attractif ?

Une localisation avantageuse mais une baisse de la population liée à un déficit d'attractivité résidentielle



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?

Une population plus jeune qu'en BFC et un vieillissement conforme à la tendance régionale



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?

Un territoire qui associe emploi public et savoir-faire industriel



- L'emploi progresse-t-il ?

Une baisse de l'emploi salarié privé...



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?

...une baisse qui a des conséquences sur la demande et l'offre d'emploi



- Quelle offre de formation accessible ?

Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

Une offre de formation en lien avec le caractère industriel du territoire



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?

D'importantes situations de précarité et une problématique de cohésion sociale ?



Forces



Le territoire est-il attractif ?



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Faiblesses

• Un territoire urbain, parmi les plus fortes densités de population de la région (5 % de la population de BFC, 230 habitants/km²). Constat qui se vérifie dans les trois EPCI composant le CLPE, notamment dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort. Cette dernière regroupe près des trois quarts de la population du territoire du CLPE.

• Localisation stratégique.
Proximité de la Suisse et de l'Alsace notamment.
Parc naturel régional des Ballons des Vosges au nord du CLPE.

• Une très bonne accessibilité
Réseau autoroutier : A36. LGV, gare TGV Belfort-Montbéliard
Proximité de l'aéroport international de Bâle-Mulhouse.

• La population est, en revanche, stable dans la communauté de communes du Sud Territoire.

• Équilibre entrées - sorties du territoire dans les deux autres EPCI composant le CLPE.

• Solde naturel légèrement positif dans le CLPE contre un solde négatif en région. Cette situation est due exclusivement à la communauté d'agglomération du Grand Belfort.

• Population plus jeune qu'en moyenne régionale.

• Accessibilité des équipements de proximité (poste, supérette, boulangerie, école, médecin généraliste, pharmacie...), de la gamme intermédiaire (banque, librairie, supermarché, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance...) et de la gamme supérieure (agence France Travail, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes...).

• Forte mobilité domicile-travail : 35 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur.

- Principaux lieux de travail des "sortants" : CLPE de Montbéliard, Suisse, région Grand Est (Mulhouse à proximité notamment), CLPE de Lure-Luxeuil-Héricourt.

- Essor du travail frontalier : emplois directs et induits (développement de l'économie résidentielle en lien avec les salaires élevés des travailleurs frontaliers). Plus de 4 700 travailleurs frontaliers (3^e trimestre 2025). En légère baisse sur un an mais en progression sur le long terme.

• Attractivité économique : 31 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur.

Principaux lieux de résidence des "entrants" : CLPE de Montbéliard, CLPE de Lure-Luxeuil-Héricourt, région Grand Est.

• Appartenance au Pôle métropolitain Nord-Franche-Comté : système économique intégré Belfort-Montbéliard-Delle-Héricourt qui dépasse les frontières du CLPE, de nombreux échanges entre chaque pôle.

• La relative petite superficie du territoire du CLPE et sa bonne accessibilité facilitent les sorties du territoire ainsi que les entrées dans le territoire.

• Baisse de la population entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022) plus soutenue qu'en région. Tendance qui se vérifie dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort et dans la communauté de communes des Vosges du sud.

• Baisse due aux mouvements migratoires largement négatifs, synonyme d'un déficit d'attractivité résidentielle. Baisse qui concerne exclusivement la communauté d'agglomération du Grand Belfort.

• Solde naturel largement négatif dans la communauté de communes des Vosges du sud. Solde à l'équilibre dans la communauté de communes Sud Territoire.

• Toutefois, vieillissement de la population, comme à l'échelon régional. Tendance plus marquée dans la communauté de communes des Vosges du sud.

- Vieillissement qui concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et qui devrait perdurer.

- Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.

• Forte dépendance à la voiture pour se rendre au travail, notamment dans les communautés de communes Sud Territoire et des Vosges du sud.

• Dépendance à l'économie suisse, importants flux routiers, impact carbone, cohésion sociale, aggravation des difficultés de recrutement, indemnisation élevée des demandeurs d'emploi extraterritoriaux...

• Solde de navetteurs négatif au final, en raison des flux importants vers la Suisse.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Faiblesses

- Proportion d'emplois dans **le secteur tertiaire non marchand** plus élevée qu'au niveau régional. La plus forte proportion des CLE de la région.

- Spécificités sectorielles du territoire :

Administration publique (Préfecture de département dans un territoire de relative petite superficie, communauté d'agglomération du Grand Belfort, services déconcentrés de l'État...),
Santé (Hôpital Nord Franche-Comté...)
Enseignement.

Part d'emplois dans le secteur de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement proche du niveau régional.

- Des emplois moins exposés aux crises et à la concurrence internationale.

- Hausse globale de l'emploi tertiaire non marchand entre les deux derniers recensements contre une baisse en BFC. La hausse la plus soutenue des CLE de la région.

- Forte contribution du secteur de la Santé à cette augmentation. Une hausse plus modérée dans l'Administration publique et l'Enseignement.

- Proportion d'emplois dans **le secteur tertiaire marchand** conforme à la moyenne régionale (commerce, transport-entrepôt, hôtellerie-restauration...).

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :

Commerce,

Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),

Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie),

Transport-entrepôt.

- Secteurs spécifiques au territoire :

Activités informatiques et services d'information (numérique),

Télécommunications,

Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie),

Activités immobilières,

Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

- Secteur tertiaire marchand en hausse entre les deux derniers recensements, augmentation moins soutenue que celle mesurée en région.

- Tendance qui se vérifie dans les secteurs :

Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (dont en partie pour l'industrie),

Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

Edition, audiovisuel et diffusion,

Commerce,

Hébergement-restauration,

Activités des ménages en tant qu'employeurs...

Transport-entrepôt.

➔ - Secteur soumis aux orientations budgétaires nationales : contraction de l'emploi public sur le long terme et renouvellement partiel de départs à la retraite.

➔ - En revanche, baisse de l'emploi dans le secteur de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.

➔ - En revanche, des baisses mesurées dans les secteurs :
Activités financières et d'assurance,
Arts, spectacles et activités récréatives,
Activités informatiques et services d'information (numérique),
Télécommunications,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie),
Activités immobilières.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- Proportion d'emplois dans **l'industrie** proche de la valeur régionale.
- Savoir-faire industriel historique en particulier dans la mobilité (le ferroviaire avec la conception et fabrication de motrices TGV et de locomotives, filière automobile), l'énergie (filiales nucléaire et hydrogène, cluster Vallée de l'énergie), ...
- Secteurs industriels les plus employeurs :
Fabrication de machines et équipements,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Fabrication de matériels de transport,
Plasturgie,
Industries agroalimentaires.
- Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire :
Fabrication de machines et équipements,
Fabrication d'équipements électriques,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques.
- Forte activité de la filière nucléaire en région (fabrication de turbines à Belfort).
- Bonne santé économique de la filière ferroviaire (carnet de commandes complet pour les dix prochaines années).
- Potentiel de la filière hydrogène. Un écosystème hydrogène en développement sur le territoire.
- CLPE au sein du Territoire d'industrie du Nord Franche-Comté (accompagnement à la réindustrialisation du territoire).
- Pôle de compétitivité Véhicule du futur à proximité.
- Hausse toutefois de l'emploi dans les secteurs :
Plasturgie,
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et
les industries agroalimentaires.

- Légère hausse de **l'emploi tous secteurs d'activité confondus** entre les deux derniers recensements de la population, hausse toutefois plus faible qu'en Bfc.

- Une plus forte part de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs en emploi qu'à l'échelon régional, particulièrement de Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (en lien avec l'importance de l'ingénierie, des fonctions R&D et décisionnelles dans l'industrie).
- Également plus d'employés en raison de l'importance de l'emploi public (employés civils et agents de service de la Fonction publique, policiers et militaires).

- ➔ - Recul structurel de l'emploi industriel sur le long terme.
- Des secteurs exposés à la concurrence internationale.
- Concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements dont des établissements étrangers. Forte dépendance à la santé économique de ces établissements.
- Des difficultés de recrutement structurelles car :
déficit d'attractivité des métiers et des formations industriels,
manque d'attractivité du territoire (en particulier pour des postes très qualifiés dans l'industrie comme les ingénieurs).
- Hausse du coût de l'énergie : enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

- ◀ - Baisse de l'emploi industriel également entre les deux derniers recensements de la population, baisse plus marquée qu'en région. Une diminution qui se vérifie dans les secteurs :
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution,
Fabrication d'équipements électriques,
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements,
Fabrication de matériels de transport,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques et
Fabrication de machines et équipements.

- **Emploi agricole** marginal car une grande partie du territoire très urbanisée. Emploi de surcroît en forte baisse entre les deux derniers recensements.

- Secteur de **la construction** moins présent dans le territoire qu'en région, parmi les plus faibles parts d'emplois dans la construction de Bfc.
- Très légère diminution de l'emploi dans la construction entre les deux derniers recensements contre une progression en région.

- Davantage de travail à temps partiel qu'en moyenne régionale, notamment parmi les femmes, dont une partie potentiellement subie.



Forces

L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses



- Une légère hausse toutefois dans les services (hors commerce, 2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025).
- Des hausses dans les activités :
Supermarchés,
Restauration de type rapide,
Nettoyage courant des bâtiments,
Affrètement et organisation des transports,
Commerce de gros de bois et de matériaux de construction,
Accueil de jeunes enfants, etc.

- Hausse des déclarations d'embauche dans le commerce (octobre 2024 - octobre 2025).

- Sur le long terme (2014-2025), baisse de l'emploi salarié privé contre une progression en région.

- Baisse aussi de l'emploi salarié privé sur le court terme (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025), baisse plus soutenue qu'en BFC.
- Diminution qui se vérifie dans l'industrie, la construction et le commerce.
- Des diminutions de l'emploi dans les activités :
Activités des agences de travail temporaire,
Intermédiaires spécialisés commerce d'autres produits spécifiques,
Vente à domicile,
Activités de centres d'appels,
Mécanique industrielle,
Restauration traditionnelle,
Découpage, emboutissage, etc.

- Recul de l'emploi intérimaire contre une stabilité en région (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025).
- Diminution soutenue pour les femmes, les jeunes et les seniors. Forte baisse dans l'industrie contre une hausse dans le commerce et la construction.
- Dans le CLPE : plus de 5 emplois intérimaires sur 10 dans l'industrie, 76 % d'ouvriers.

- Diminution des déclarations d'embauche dans le CLPE plus forte qu'au niveau régional (déclarations préalables à l'embauche URSSAF, octobre 2024 - octobre 2025). Tendance qui touche tous les publics : femmes, hommes, jeunes, seniors.
- Baisse dans l'industrie, les services (hors commerce) et la construction.



Forces

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Faiblesses



- Taux de chômage le plus élevé des départements de la région (3^e trimestre 2025). En hausse sur un an.

- Hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC sur un an (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025). Progression proche de celle mesurée en BFC. Hausse qui touche particulièrement les jeunes.
- Plus d'hommes, en proportion, parmi les demandeurs d'emploi ABC qu'au plan régional.
- 45 % de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC. En hausse sur un an.
- Des demandeurs d'emploi ABC plus "éloignés de l'emploi" qu'en région : plus de bénéficiaires du RSA, de résidents en QPv, d'ouvriers non qualifiés, un plus faible niveau de formation.



Forces

Quelle évolution de la demande
et de l'offre d'emploi ? (suite)

Faiblesses



• Hausse toutefois des offres d'emploi enregistrées par France Travail dans le commerce (octobre 2024 - septembre 2025).

• Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2025 de France Travail : 3 490 projets de recrutements dans le CLPE.
72 % des projets dans les services (notamment dans la santé et les activités de services administratifs et de soutien), 10 % dans le commerce, 9 % dans l'industrie, 8 % dans la construction, 1 % dans l'agriculture.
- Moindre saisonnalité des besoins qu'en région (22 % de projets saisonniers contre 32 %).

• Baisse des offres d'emploi enregistrées par France Travail sur un an (octobre 2024 - septembre 2025), recul plus marqué qu'en région.
- Baisse dans les secteurs d'activité des services, de l'industrie et de la construction.
- Proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi enregistrées par France Travail légèrement plus faible qu'à l'échelle régionale (septembre 2025).

• Très forte proportion de projets jugés difficiles (67 % contre 58 % en BFC).



Forces

Quelle offre de formation accessible ?
Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

Faiblesses



• 10 lycées dans le CLPE :
1 lycée agricole à Valdoie,
5 lycées généraux, technologiques ou polyvalents à Belfort,
4 lycées professionnels (2 à Belfort, 1 à Bavilliers et 1 à Delle).

• 24 établissements proposant des formations en apprentissage (18 à Belfort, 2 à Bavilliers, 2 à Delle, 1 à Valdoie et 1 à Trévenans).
6 lycées, Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), IUT de Belfort-Montbéliard (Génie civil-construction durable, Génie électrique et informatique industrielle, Informatique, Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques...), École supérieure des technologies et des affaires (ESTA), CFA Agricole, CFA de l'Industrie, École de commerce et management, FORMAPI, AFPA, GRETA, etc.

• UTBM : établissement de renommée internationale : Masters, formations d'ingénieur, Doctorats...

• **Offre de formation dans l'enseignement supérieur :** Université Marie et Louis Pasteur, IUT de Belfort-Montbéliard, UTBM, ESTA...

Sous statut d'élève :

- Niveau Bac +2 : Classe préparatoire Physique et sciences de l'ingénieur, Classe préparatoire physique et technologie, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle, BTS pilotage de procédés, BTS métiers de la mesure, BTS aménagements paysagers, BTS cyber-sécurité, informatique et réseaux, électronique, etc.

- Niveau Bac +3 : BUT génie électrique et informatique industrielle, Licence mention sciences pour l'ingénieur, Licence mention physique, chimie, BUT métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques, BUT génie civil - construction durable, BUT informatique, BUT carrières sociales, etc.

• Quel avenir pour les établissements scolaires au regard des perspectives de fort vieillissement et de baisse de la population ?

• Projections d'un déficit de candidats de 20 % pour les ingénieurs et de 50 % pour les techniciens à l'horizon 2030.

• Une offre de formation dans l'enseignement supérieur spécifique et restreinte comparée à d'autres territoires qui entraîne des départs :

- Les trois quarts des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle de la zone d'emploi de Belfort, Parcoursup 2022).
- 29 % des néo-bacheliers quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (contre 25 % en BFC, échelle de la zone d'emploi de Belfort, Parcoursup 2022).



Forces

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Faiblesses



- Niveau Bac +5 : Master mention énergie, Diplôme d'ingénieur d'affaires industrielles, Diplôme d'ingénieur spécialités génie industriel / énergie et génie électrique / mécanique / informatique, Master mention gestion des RH, Master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, etc.

En apprentissage :

- Niveau Bac+2 : BTSA aménagements paysagers, BTS management commercial opérationnel, BTS services informatiques aux organisations, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle, BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, BTS maintenance des systèmes, Titre professionnel technicien supérieur de maintenance industrielle, BTS gestion des transports et logistique associée, etc.

- Niveau Bac+3 : Bachelor chargé d'administration des RH, Bachelor responsable du développement commercial, BUT carrières sociales, BUT génie civil-construction durable, BUT informatique, BUT métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques, BUT génie électrique et informatique industrielle, Chargé de développement des RH, Contrôleur de gestion, Licence gestion, Licence pro maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, etc.

- Niveau Bac+5 : Ingénieur d'affaires, Manager commercial et marketing, Master droit économie gestion, Master droit de l'entreprise, Master innovation, entreprise et société, Manager en RH, Master mention énergie, Ingénieur d'affaires industrielles, etc.

• **Offre de formation initiale sous statut d'élève** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie :

- Spécialités pluri-scientifiques (du Bac au Bac+5, dont BUT génie électrique et informatique industrielle, Master mention énergie, Classe préparatoire physique, technologie et sciences de l'ingénieur).

- Technologies industrielles fondamentales (CAP, Bac, Bac+5, dont Bac techno STI2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, Diplôme d'ingénieur spécialité génie industriel, Diplôme d'ingénieur d'affaires industrielles).

- Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP et Bac+2, dont BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, BTS maintenance des systèmes).

- Spécialités pluritechnologiques des transformations (BTS pilotage de procédés et BTS métiers de la mesure).

- Énergie, génie climatique (Bac+3 et Bac+5, dont Licence mention sciences pour l'ingénieur, Diplôme d'ingénieur spécialité énergie et génie électrique).

- Mécanique générale et de précision, usinage (Diplôme d'ingénieur spécialité mécanique).

- Structures métalliques (dont soudure, carrosserie...) (du CAP au Bac+2, dont CAP réalisations industrielles en chaudronnerie, Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle).

Numérique :

- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission : (du Bac au Bac+5, dont DU assistant intégrateur web, BUT informatique parcours réalisation d'applications, BUT informatique parcours administration, gestion et exploitation des données, Diplôme d'ingénieur spécialité informatique).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

- D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac), Aménagement paysager (du CAP au Bac+2), Spécialités plurivalentes des services (CAP), Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (du CAP au Bac+3), Transports, manutention, magasinage (du CAP au Bac), Commerce, vente (du CAP au Bac+3), Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi (Bac+5), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+3), Santé (du CAP au Bac+2), Enseignement, formation (Bac+5), etc.

• **Offre de formation initiale en apprentissage :** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie :

- Spécialités pluri-scientifiques (Bac+3 et +5, dont BUT génie électrique et informatique industrielle, Master mention énergie).
- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (niveau Bac, dont Titre professionnel technicien de maintenance industrielle, Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques, Bac pro maintenance des systèmes de production connectés).
- Structures métalliques (Bac et Bac+2, Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle, BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle).
- Technologies de commandes des transformations industrielles (Bac et Bac+2, dont Bac pro pilote de ligne de production, BTS maintenance des systèmes).
- Technologies industrielles fondamentales (CAP, Bac+2 et +5, dont Titre professionnel conducteur d'installation et de machines automatisées, BTS conseil et commercialisation de solutions techniques, Ingénieur d'affaires industrielles).
- Énergie, génie climatique (CAP et Bac+3, dont Licence pro maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, BUT métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques).

Numérique :

- Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (Bac+2 et +3, dont BUT spécialité informatique parcours administration, gestion et exploitation des données et parcours réalisation d'applications : conception, développement, validation).
- D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Accueil, hôtellerie, tourisme (du CAP au Bac), Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (du CAP au Bac), Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (Bac), RH, gestion du personnel, gestion de l'emploi (Bac+3 et +5), Santé (Bac), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac+3), etc.

• **Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :**

Parmi les formations en amont de la qualification, sont présentes deux plateformes DAQ à Belfort et Delle, des formations linguistiques (DFL action illettrisme et action FLE à Belfort, Formations linguistiques primo-arrivants à Belfort et Delle, Parcours linguistique OFII à Belfort), l'École des parents (OEPRE à Belfort et Delle) ou encore des Écoles de la 2^e chance à Belfort.

Parmi les formations certifiantes, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

- • Globalement, offre de formation initiale et continue en lien avec la Santé limitée, secteur pourtant spécifique au territoire. Proximité toutefois de l'Institut de formations aux métiers de la santé de Montbéliard.

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces

- Niveau CAP : Mécanique générale et de précision, usinage (Métiers de l'usinage à Belfort), Structures métalliques (Titre pro agent de fabrication et montage en chaudronnerie à Belfort).
- Niveau Bac : Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Titre pro technicien de maintenance industrielle à Belfort), Techniques de l'imprimerie et de l'édition (Titre pro graphiste à Belfort).
- Niveau Bac+2 : Technologies de commandes des transformations industrielles (Titre pro technicien supérieur de maintenance industrielle à Belfort).
- D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Aménagement paysager (niveau CAP à Valdoie), Bâtiment : finitions (niveau CAP à Belfort), Commerce, vente (niveau CAP à Valdoie), Électricité, électronique (CAP et Bac à Bavilliers), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac à Valdoie), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP à Belfort), etc.

Faiblesses

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Forces

- Niveau de vie supérieur à la moyenne régionale dans les communautés de communes du Sud Territoire (revenus des travailleurs frontaliers) et des Vosges du sud (territoire plus rural, population de classe moyenne voire aisée)
- Taux de pauvreté inférieur au taux régional dans les communautés de communes des Vosges du sud et du Sud Territoire.

Faiblesses

- Niveau de vie inférieur à la moyenne régionale dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort.
- Taux de pauvreté largement supérieur au taux régional, le plus élevé des départements de la région. Taux encore plus élevé dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort.
 - Plus fort taux de pauvreté dans les familles monoparentales des départements de la région.
- Fort taux de chômage et qui augmente.
- Part de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC plus forte qu'à l'échelle régionale.
- Parmi les plus fortes proportions de population vivant en QPv de BFC (7 QPv). Taux de pauvreté dans ces QPv supérieur au taux régional de pauvreté en QPv.
- Plus de non diplômés et de jeunes non diplômés qu'en région.
 - Part de Jic (Jeunes inactifs ou chômeurs) supérieure à la valeur relevée en BFC.
- Facteurs de risque d'illettrisme élevés dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort.
- Une problématique de cohésion sociale car de très fortes inégalités de revenus. D'un côté : des emplois très qualifiés et rémunérateurs dans l'industrie (ingénieurs, fonctions R&D, décisionnelles...), l'administration pour partie ou en Suisse, une part plus élevée de la population de niveau Bac+5 ou plus qu'en BFC. D'un autre côté : des emplois moins qualifiés et moins rémunérateurs, des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, une part très importante de population vivant en QPv, une part plus élevée de population non diplômée qu'en BFC.

Sources de données

Datavisualisation Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

Bibliographie

Emfor



- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro

DREETS BFC



- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

France Travail : Regards sur et Chiffres clés par CLPE



- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

INSEE



- Une économie belfortaine entre recul de l'emploi et besoin de diversification
- Artisans de l'alimentaire et de l'industrie très présents sur le Territoire de Belfort
- 159 000 habitants dans les 62 quartiers prioritaires de la ville
- Pôle métropolitain Nord Franche-Comté : un territoire industriel doté d'une forte cohérence, mais de plus en plus attiré par l'extérieur
- Dans les franges de BFC, 60 000 habitants travaillent en dehors de la région
- En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur
- Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- La dorsale : un système urbain discontinu
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org